

L

**Entre le viol et...
le choléra**

Voir pages 22 & 23

ECONOMISTE



Système de Management de la Qualité
certifié ISO 9001 version 2015 par
BUREAU VERITAS MAROC

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC



EDITORIAL

Dégringolade

INDIS que la Bourse continue de chuter, Casa Finance City aligne de bonnes notes. Ces notes ne reflètent pas les niveaux d'activité ou de sophistication. D'ailleurs si on parle un peu trop de quantité, on risque d'attirer l'attention des censeurs en paradis fiscaux. Les mêmes qui, l'année dernière, avaient presque mis le Maroc dans la catégorie des pays à punir. Rabat s'est débattu comme un beau diable pour en sortir. Mais, ces censeurs-là avaient classé comme paradis fiscal cette pauvre Tunisie, qui se débattait dans les griffes des démons islamistes. Deux poids, deux mesures et sans vergogne: ces censeurs considèrent que le Luxembourg, l'Irlande, la Hollande... ne sont pas des paradis fiscaux!

Si sur le projet CFC le Maroc peut souligner des succès, en revanche on se demande où va s'arrêter la chute de la Bourse: plus on réforme, moins ça marche. Ne sachant plus trop quoi changer, on en est à redessiner le logo. Lors de la grande recomposition des marchés financiers, au tout début des années 1990, l'idée était de rendre progressivement autonome le cœur du système, la Bourse. Grosse erreur: on a les textes mais pas la force de caractère ni le sens du devoir pour appliquer ces règles-là. Et pas de ministère, pas d'autorité, ni régulateur qui se sentent responsables.

Depuis des années, on détruit de la valeur tous les jours, comme si le Maroc était trop riche.

Il faut avoir le courage de revenir à la fin des années 1990, avec des schémas simples et accessibles. Sinon, la dégringolade continuera. □

Nadia SALAH

Enseignement L'heure de vérité

- **La reconnaissance des diplômes privés change tout: Analyse des professionnels**
- **La consolidation du secteur inévitable à moyen terme**
- **Comment les établissements s'arriment à la globalisation**

Voir notre dossier central

Entreprise en difficulté Un jugement qui fera date

L'AFFAIRE Stroc Industrie restera dans les annales judiciaires. Cette société, cotée en Bourse, est la première à bénéficier d'un plan de sauvegarde. Une mesure intégrée par la toute fraîche réforme d'avril 2018 du code de commerce. L'Economiste analyse la portée de cette décision

en mettant en exergue les motivations du tribunal. Les juges se sont appuyés notamment sur une expertise judiciaire des comptes. Instructif: une «comptabilité régulière et un savoir-faire reconnu» peuvent servir aussi à sauver une entreprise en difficulté. □

Voir Analyse pages 2 & 4

■ **Comptables indépendants: 10 ans pour réussir le test**

Voir pages 6 & 7

■ **Ingénieurs géomètres-topographes: Le contrat électronique arrive**

Voir page 8

■ **Lehman Brothers: Dix ans après, quelles leçons retenir?**

Voir page 14

Investir au Portugal

La fiscalité des résidents non-habituels

Des experts internationaux vous présentent les schémas fiscaux et financiers.



M. Rogério
M. FERNANDES FERREIRA

Fondateur du cabinet d'avocats
fiscalistes RFF & Associates de Lisbonne
www.rfflawyers.com



M. Benjamin
BENEDETTO

Cabinet de conseil financier
ALMAGEST du Luxembourg
www.almagest.com



M. Frédéric
ELBAR

Cabinet de conseil fiscal international
Maghreb Consulting de Casablanca
www.maghreb-consulting.com



Informations

Date :
Vendredi 28 septembre

Heure :
De 9h00 à 12h00

Inscription
frederic.elbar@gmail.com

Tarif
300 DHS

Lieu :
L'Hôtel Radisson Blu de
Marrakech